

**Motion de MM. Roman Juon, Gilles Thorel et Mme Nicole Valiquier Grecuccio:  
«Atelier pour personnes sans emploi et état des lieux du patrimoine bâti».**

(renvoyée à la commission des travaux par le  
Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2005)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'importance du patrimoine bâti de la Ville de Genève comprenant plus de 800 bâtiments (immeubles d'habitation, bâtiments culturels, scolaires, sportifs, sociaux, etc.) et la nécessité de poursuivre une politique d'entretien et de rénovation de ce même patrimoine;
- qu'il apparaît, selon un rapide calcul, que sur 334 immeubles d'habitation 77 sont considérés comme étant en très mauvais état ou mauvais état, soit 23% d'entre eux, 114 en état moyen, soit 34,5%, 137 en bon état, soit 41%, et, enfin, 6 en excellent état, soit 1,5% (cf. «Etat de dégradation des immeubles d'habitation selon la méthode Stratus – Résultats 2003»);
- que les efforts selon le premier plan financier d'investissement 2004-2015 porteront sur 16% de ces mêmes immeubles d'habitation;
- qu'il est nécessaire de formuler une stratégie d'intervention en matière de politique de rénovation du bâti existant et donc des critères permettant d'opérer des choix, y compris sur la question des standards de rénovation, au vu des contraintes budgétaires notamment;
- qu'il est nécessaire de développer des compétences professionnelles accrues dans un marché de la construction où plus de la moitié des activités concernent l'entretien et la rénovation du patrimoine;
- qu'il est possible de s'appuyer sur des expertises menées dans ce domaine (méthode d'évaluation rapide (MER), etc.) et sur le modèle des fascicules pour le recensement genevois d'architecture édités par l'Atelier de recensement du domaine bâti,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'établir un état des lieux général en s'appuyant sur les méthodes usuelles, comme outil d'aide à la décision, permettant d'évaluer le coût des opérations et les mises en œuvre d'une politique concertée et cohérente sur l'ensemble du bâti;
- de s'appuyer, pour ce même travail, sur un «atelier» de personnes sans emploi qui apprendraient en même temps à développer des compétences dans le champ de la rénovation, financé par l'Action chômage et coordonné avec les partenaires sociaux et expert(e)s formé(e)s en la matière;
- de fixer un objectif de réalisation pour la fin de la présente législature au plus tard.